


Présentation

Le présent ouvrage est le fruit des conférences, des discussions et des travaux qui ont été présentés au cours de la troisième année de la programmation sur les médiations culturelles dans le cadre des séminaires de la CEFAN. La première année avait été consacrée aux productions culturelles, au sens des contenus, des faits, des images de soi. L'ouvrage *Produire la culture, produire l'identité ?* (Fortin, 2000) a mis en évidence les résultats, les produits culturels issus de la dynamique multiculturelle de la francophonie, de la pluralité comme marqueurs essentiels de la culture. La deuxième année scrutait les filiations culturelles, au sens des contenants, des relations à l'Autre, des rôles (Moser-Verrey, 2002). La troisième année a contribué à mieux cerner les processus de médiation qui traversent le flux social. Le parcours social des processus de médiation, jonché d'ambiguïtés et de paradoxes, se concrétise dans des pratiques culturelles plus ou moins influencées par les contextes politiques, institutionnels et d'intervention sociale.

Les processus de médiation varient tellement qu'ils ne se laissent pas cerner facilement. Dans la polyphonie des angles d'observation et d'analyse, cet ouvrage privilégie quelques axes qui pourtant s'enchevêtrent. Au départ, les médiations s'effectuent dans un lieu et un contexte, institutionnel ou politique. Le processus de médiation repose alors sur des volontés de baliser les rapports entre des collectivités. Les processus de médiation se repèrent également dans différents modes d'expression de la culture. La notion de culture retenue ici est prise dans un sens relativement étroit, faisant référence à la littérature, au théâtre, à la musique, aux musées et à la communication. Tous ces parcours, sinueux et parfois paradoxaux, révèlent des stratégies de médiation qu'il importe de mieux dégager

pour contribuer à la compréhension du phénomène dans son ensemble.

L'INSTITUTIONNEL ET LE POLITIQUE D'UNE FRANCOPHONIE INTERCULTURELLE

La francophonie est interculturelle. En témoignent ses enracinements ethnoculturels, le déploiement de sa construction historique, le développement de ses institutions, l'élaboration de ses politiques culturelles, ses productions et ses filiations culturelles.

La problématique de la francophonie est indissociable des problématiques des migrations et de l'interculturalité tant à l'échelle internationale que dans le contexte nord-américain, canadien et québécois. Cette francophonie, selon Jean-Louis Roy (1995 : 133), joue un rôle de médiation important dans le contexte de la mondialisation, une médiation « par essence politique », faite de consentement et de refus, de proximité et d'éloignement afin non seulement de conserver et de protéger, mais également de partager et d'enrichir son identité et son héritage culturel spécifique. Roy propose de réconcilier les deux registres du national et du mondial en les appréhendant comme des complémentaires. Il rejoint ainsi les travaux de Jacques Demorgon (2002) sur l'histoire interculturelle des sociétés. Demorgon s'appuie sur le « registre conflictuel » intrinsèque aux relations humaines, sur le processus naturel d'une « régulation adaptative antagoniste » (2002 : 35) pour souligner la nécessité de développer plus avant une « gestion adaptative entre unité et diversité » (2002 : 331). Par ailleurs, dans les rapports interculturels des sociétés, il importe de prendre en compte la « généalogie culturelle historique » des personnes et des groupes, pour reprendre l'expression de Demorgon (2002 : 9). La francophonie relève également de la construction historique des sociétés qui empruntent aux francophonies leurs systèmes de représentation et leurs systèmes de pratiques sociales, politiques, économiques et qui se légitiment à travers eux (Jewsiewicki, 1996). L'exemple congolais présenté par Bogumil Koss Jewsiewicki propose une réflexion sur la médiation qui s'apparente à la traduction à partir de l'exemple des rapports entre l'Afrique et l'Occident marqués par le fait colonial. Le

traducteur-passeur favorise une négociation d'expériences et de sens en procédant par la connaissance implicite et explicite de chaque langue. Bogumil Koss Jewsiewicki analyse finement le livre *Les fleurs du Congo* dont la première partie est un long commentaire de l'anthropologue français Gérard Althabe sur le manifeste écrit par des intellectuels révolutionnaires congolais, présenté en deuxième partie. Il se dégage de cette analyse une compétition des acteurs – « colonisateur », « dirigeants nationalistes », « luxembourgeoisie » et « intellectuels auteurs du Manifeste » – pour la position de médiateur. Comme Jewsiewicki (1996 : 201) l'a démontré antérieurement, il s'agit d'une

société postcoloniale qui se définit par rapport au fait colonial, un fait fondateur du discours identitaire. À la rigueur, comme dans le cas québécois, on construit la référence coloniale pour mieux se définir et mieux asseoir le droit à la souveraineté politique.

En somme, cette quête de sens pour sortir de l'immédiateté et permettre l'émergence d'un monde nouveau s'exprime dans un « chant » de l'utopie politique. On peut alors se demander dans quelle mesure ce procès de médiation, qui allie médiation culturelle et médiation politique, ne transcende pas la conscience des passeurs eux-mêmes.

Selon Vincent de Briant et Yves Palau (1999 : 7-9), la médiation est d'abord politique et objet de politiques publiques [parce qu'elle] participe d'une structuration de l'espace public dans le sens où elle mobilise et véhicule des représentations de la société, c'est-à-dire des images de celle-ci fondées sur des valeurs, des visions du monde, parfois des idéologies.

Les médiations recevraient un tel écho aujourd'hui parce qu'elles offrent des voies de réponses et d'actions face aux « mutations touchant le mode d'insertion de l'individu dans la société ». L'aventure franco-ontarienne, racontée par David Welch, illustre une trajectoire en ce sens. Cette communauté francophone a servi de lieu de rencontre et de médiation entre divers groupes au cours de son histoire. Elle a créé de nouvelles pratiques sociales qui ont suscité d'autres façons de se définir comme communauté. Les interactions entre les Canadiens français et les autochtones ont mené à la création du peuple métis dans la région environnante des Grands Lacs. La forme socioéconomique de l'agroforesterie a permis le développement

d'une identité distincte de la majorité anglophone. Les contradictions entre la majorité anglophone et la minorité franco-ontarienne ont contribué à renforcer l'identité franco-ontarienne. De nouveaux rapports se sont forgés entre l'État et la communauté franco-ontarienne. De nouvelles pratiques sociales, réseaux et coopératives de femmes, sont apparues ces dernières années comme solutions pour contrer la trop grande dépendance envers l'État et la tendance à la bureaucratisation. Cette prise en charge par des groupes de citoyens comporte une dimension de médiation citoyenne – insufflée et agie par les citoyens – et une dimension de médiation du politique par un réaménagement et une transformation des rapports entre groupe majoritaire et groupes minoritaires. En fait, dans ce nouveau rapport qu'elle veut établir avec l'État, la communauté franco-ontarienne l'interpelle dans un rôle de médiateur et s'attend à ce que les politiques publiques opèrent une médiation qui transcende une perspective d'assistance et mettent en place les conditions d'une collaboration effective (Laville, 1997).

On peut se demander si par cette dynamique transformante, la minorité franco-ontarienne a un rôle à jouer dans l'intégration des immigrants provenant de la francophonie mondiale et si elle a un rôle à négocier dans l'équilibre et la régénération des francophones au sein du Canada? Une telle proposition pourrait apporter une réponse aux dysfonctionnements des administrations en matière de langues officielles en créant une distorsion positive obligeant de nouvelles remises en question. On rejoint ici Pierre Muller (1994 : 23-27) pour lequel une politique publique est

un processus de médiation sociale, dans la mesure où l'objet de chaque politique publique est de prendre en charge les désajustements qui peuvent intervenir entre un secteur et d'autres secteurs, ou encore un secteur et la société globale.

Le contexte historique et politique de l'émergence et de l'évolution des grandes institutions politiques, culturelles et sociales au Canada et au Québec s'est construit à même ces mouvements d'ajustements/réajustements. Les mémoires des événements qui ont façonné le Canada et le Québec ont engendré des traditions d'auto-représentation de soi et de représentation de l'autre ainsi que tout un imaginaire politique qui influencent les attitudes et les

comportements souvent inconsciemment et à l'insu des personnes. Les grandes institutions fédérales, dont le Commissariat aux langues officielles, et provinciales, dont le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration, sont issues directement des situations historiques et politiques au Canada et au Québec. Elles s'inscrivent dans l'histoire, souvent conflictuelle, des groupes linguistiques ethnoculturels des Canadiens anglais et des Canadiens français, des francophones du Québec et des francophones de l'ensemble du Canada. En 1968, le gouvernement du Québec crée une loi établissant un ministère de l'immigration et, en 1978, un accord – l'accord Cullen-Couture – intervient entre les gouvernements fédéral et provincial québécois concernant l'immigration. Selon cet accord, le gouvernement du Québec obtenait un veto sur la sélection des immigrants qui voudraient s'établir au Québec de même que le droit de fixer ses propres critères de choix. Des préoccupations de maintien du poids démographique du Québec au sein du Canada, de régionalisation de l'immigration, de rétention des immigrants, des valeurs de qualité d'accueil et de participation de tous à la société sont réaffirmées dans le « contrat social » de *l'Énoncé de politique en matière d'immigration* (1990).

Par ailleurs, le Commissariat aux langues officielles créé en 1969 (avec une première *Loi sur les langues officielles* adoptée en 1969 et une nouvelle *Loi* entrée en vigueur en 1988) se situe dans l'interstice de la double tension Canada-Québec, anglophone-francophone. Il a comme mandat de subsumer cet axe d'opposition en défendant les principes d'égalité des deux langues officielles et l'égalité des chances des deux groupes linguistiques et ethnoculturels en prônant des valeurs de respect et d'intégrité de la personne.

Les droits linguistiques sont considérés comme des droits de la personne. La gestion de ces droits linguistiques fondamentaux communs est conditionnée par divers facteurs démographiques, politiques et pratiques. Afin de favoriser le développement et l'épanouissement des deux grandes communautés linguistiques – francophone et anglophone – vivant en symbiose, le commissaire aux langues officielles exerce le triple rôle d'ombudsman, de vérificateur et de promoteur. Selon Dyane Adam, la mission du Commissaire aux langues officielles dépasse le rôle d'ombudsman et

s'apparente davantage à celui d'une commission des droits de la personne qui doit faire la promotion de l'égalité surtout par la sensibilisation et l'éducation. Le Commissaire aux langues officielles navigue ainsi entre la médiation institutionnelle et la médiation citoyenne. D'une part, il est nommé par une institution et investi d'un pouvoir officiel ; il règle une grande majorité des plaintes avec les parties par la négociation et la conciliation. Il poursuit une étude sur le développement d'un système alternatif de règlements de différends. D'autre part, il est conduit à faire de la « médecine préventive » et à résoudre les problèmes systémiques qui sont à la source des difficultés éprouvées par le citoyen.

La langue est reconnue par la Cour suprême du Canada comme un droit identitaire : « L'importance des droits en matière linguistique est fondée sur le rôle essentiel que joue la langue dans l'existence, le développement et la dignité de l'être humain »¹. Il s'agit de reconnaître et de respecter l'individu dans sa spécificité, dans sa langue et sa culture. L'enjeu de la *Loi sur les langues officielles* est « que les principes de la *Loi* soient pleinement intégrés à la culture organisationnelle de chacune des institutions fédérales » (Commissariat, 2001). Les institutions fédérales sont nombreuses et très différentes les unes des autres. Chacune a sa vocation spécifique, sa charte, ses règlements, son mode de gestion et les valeurs qui lui sont propres ; chacune est susceptible de développer une culture organisationnelle singulière. Plusieurs de ces institutions fédérales existent depuis longtemps, bien avant la création de la *Loi sur les langues officielles*. On peut alors s'attendre à des incompréhensions et à des résistances. Il en ressort que, pour contrer ces résistances et pour favoriser la pénétration de ces valeurs, il est nécessaire de bien connaître non seulement le mandat du Commissariat aux langues officielles, mais aussi le mandat (charte et valeurs) de chacune des institutions fédérales et de cerner, en plus d'une culture institutionnelle qui est imposée, les contours de la culture organisationnelle de ces « succursales ». Alors que la culture institutionnelle se développe dans le rapport aux valeurs éthiques, politiques et sociales découlant de la charte et du cadre légal de

1. Cour suprême du Canada, Arrêt *Bilodeau*, 1986, cité dans Commissariat, 2001 : 8.

l'institution, la culture organisationnelle se développe principalement dans le rapport à des pratiques professionnelles cherchant l'équilibre entre les pressions externes – l'adaptation à l'environnement extérieur – et les pressions internes – le besoin de cohésion au sein de l'organisation (Schein, 1991). La culture organisationnelle d'un milieu de travail est un produit historique et elle porte l'empreinte des gestionnaires passés et actuels (Thévenet, 1992). Les « incidents critiques », les situations de crise qui ont nécessité une décision importante, la façon dont les membres de l'organisation ont réagi, les choix qu'ils ont effectués illustrent « le système de référence modelé petit à petit dans l'établissement » (Thévenet, 1992 : 430). C'est en reconstituant l'histoire des incidents critiques dans le groupe et en observant comment les membres y réagissent que nous pouvons accéder à une connaissance de la culture du groupe. Dans plusieurs cas, une même institution-mère possède des succursales dans différentes régions à travers l'ensemble du Canada. Les modalités pour protéger la cohésion interne de l'organisation et pour s'adapter à l'environnement dépendront largement du macro-contexte politique, social et culturel de la région. Dans un tel environnement, le besoin de reconnaissance de l'identité professionnelle, le désir de performer et les aspirations de carrière dans la fonction publique fédérale constituent des points sensibles de la culture organisationnelle (Guilbert, 2001).

Le contexte fortement politique des institutions met en relief les préoccupations concernant la reconnaissance de l'identité nationale et de l'identité ethnoculturelle, lesquelles se manifestent sensiblement à travers les dénominations de la nationalité et de la langue. L'écart entre les cultures organisationnelles n'existe pas seulement entre les institutions du pays d'origine et les institutions du pays d'accueil, mais également entre les institutions et organismes du pays d'origine. Les divergences de pratiques professionnelles et de cultures organisationnelles au sein de ces organismes nécessitent plus de concertation entre les organismes.

Cette francophonie interculturelle étoffée d'un rapport identitaire à plusieurs langues se déploie inégalement dans les écoles du Québec qui révèlent souvent plus de lignes de fracture que de lignes de suture. Anne Laperrière et Denis Beaulé scrutent la construction

des relations sociales entre groupe majoritaire et groupes minoritaires à travers le concept d'identité culturelle et constatent plusieurs scénarios de comportement. Ils posent la question du sens des points de vue des élèves des groupes majoritaire et minoritaires. La diversité culturelle des sociétés occidentales ouvertes à l'immigration les oblige à se questionner sur les moyens d'assurer la cohésion sociale. Des études effectuées dans des écoles secondaires de Montréal (Laperrière) et dans des cégeps (Beaulé) démontrent deux lignes de fracture importantes entre le groupe majoritaire québécois francophone et les groupes ethniques minoritaires : la fracture nationale et la fracture culturelle. Les attitudes face à ces fractures s'expriment en trois degrés variables par des propos dominants, radicaux ou nuancés. Force est de constater que les facteurs de division l'emportent sur les facteurs de rapprochement chez les groupes observés. Par ailleurs, les attitudes nuancées et empreintes d'une relative ouverture se manifestent surtout dans une école secondaire fortement cosmopolite et chez les filles au niveau collégial. Il y a là sans doute des indices que la réflexion amorcée au Québec sur la citoyenneté dans les sociétés pluralistes peut faire évoluer le débat dans les prochaines années et favoriser l'émergence de moyens pour construire des consensus dans une société plurielle.

Toutefois, si l'on quitte les représentations politiques chez les jeunes pour observer comment ils construisent leurs réseaux, des sutures apparaissent, mais d'un autre ordre. À partir des représentations graphiques des espaces, des réseaux d'amis et des familles, des espaces qu'occupent une soixantaine de jeunes immigrants à Calgary, Yvonne Hébert (2000) associe la question *Qui suis-je ?* à la question *Où suis-je ?* La nostalgie de l'espace matriciel qui a été perdu, la reconstitution symbolique de cet espace en un espace imaginaire pourrait être garant d'une possible appropriation de l'espace présent. Se construire soi-même serait alors « sémantiser » l'espace et retrouver en nous la dimension mythique qui nous rappelle que les choses existent pour nous, prennent une signification quand nous les nommons, quand nous les reconfigurons. Les lieux du passé sont des relais à investir dans le présent. La force évocatrice de ces lieux en permet l'intériorisation pour s'enraciner dans un nouvel espace, une médiation intra-psychique par la représentation spatiale

qui réalise la continuité dans leur perception spatiale et temporelle, confère un sentiment de sécurité et permet de continuer à vivre.

Ces exemples de nature institutionnelle soulignent la puissance fondatrice des enracinements historiques et la recherche d'un nouveau contrat social, qui s'appuierait sur des valeurs de solidarité et de la collaboration effective, nourrie par les expériences et les savoirs de chacun. Par sa nature politique ou institutionnelle, cette intervention médiatrice a un caractère englobant. Elle encadre des modalités d'intervention. Elle définit et dicte en quelque sorte des règles et des conduites à tenir. Elle procède d'intentions d'harmonisation des rapports entre des personnes et des collectivités. Elle repose notamment sur l'observation et l'analyse de pratiques et de situations observables dans différents espaces sociaux de relations. En ce sens, la médiation de source institutionnelle sélectionne, synthétise et transforme en plan d'action des expériences conduites à d'autres échelles, dans d'autres milieux, dans d'autres formes d'expression culturelle et de processus d'harmonisation de la vie de relations en société.

Le monde de l'expression artistique, dont on a si souvent proclamé le caractère innovateur dans la prise de conscience sociale, offre ainsi un remarquable terrain d'observation de démarches médiatrices.

MÉDIATIONS CULTURELLES

Le langage, la culture, les expressions symboliques et, notamment, la pratique journalistique, l'essai et la critique littéraire, le théâtre, le musée, l'espace interactif entre téléroman et Internet, construisent la vie de relation des sociétés humaines, opèrent des médiations entre l'individu et le groupe, entre soi et le monde, fondent les identités et les appartenances, leur donnent sens, les donnent à voir dans le spectacle toujours changeant de l'espace public (Lamizet, 1999). Alors qu'on attendait jadis de la culture qu'elle ouvre à l'universel, on lui demande aujourd'hui, dit Jean Caune (1999 : 44) « de réduire la " fracture sociale " par la production d'un " lien social " et de formuler les raisons du *vivre ensemble* ».

À travers l'itinéraire critique de Gilles Marcotte, François Dumont analyse des modalités de la « nécessaire médiation littéraire » qui propose un dialogue entre les générations, entre les voix du passé et du présent. Marcotte adopte l'attitude critique de l'interprète qui donne plus à voir qu'à juger. Il repère des échos de sens qui traverse le corpus de textes de la communauté canadienne-française, il établit des relations qui viennent des œuvres elles-mêmes, construisant un intertexte national à même les frontières entre l'angle collectif et la singularité des œuvres. Un rapport de tension entre la littérature, la collectivité et l'institution oblige à questionner à la fois la réalité québécoise et le travail du critique. Au fil de lectures et de relectures, Marcotte met au jour diverses manifestations d'une singulière cohabitation des contraires dans une relation de réciprocité. Il y a un glissement « du critique en médiateur qui réunit le parcours individuel, l'histoire nationale et la littérarité par la tension des contraires » à une conception d'une médiation effectuée par la littérature elle-même. N'est-ce pas une manière de considérer le lecteur dans son rôle de médiateur ?

De même, entre les années 1950 et 1960, la « représentation théâtrale se présente comme le lieu et le temps où la prise de conscience collective peut se cristalliser » (Caune, 1999 : 40). Le théâtre populaire se donne comme objectif de démocratiser la culture, au sens de rendre accessible au plus grand nombre la culture élitiste, savante. Il s'agit, selon les termes de Caune (1999 : 40), « d'établir une médiation vivante entre l'acteur et le spectateur ». Les années 1960-1970 pousseront plus avant cette tendance et marqueront le lien entre acteur et spectateur par une volonté de participer, par l'instrumentation de la représentation théâtrale, au changement social et politique.

Le témoignage de Maureen Martineau retrace un morceau choisi de cette trajectoire telle qu'empruntée par le théâtre populaire au Québec. Maureen Martineau, comédienne, décrit l'expérience du théâtre d'intervention Parminou comme un rapport dialogique et symbiotique entre l'art et son public cherchant ainsi à rendre la culture accessible à tous et à imprégner la culture des préoccupations des groupes sociaux traditionnellement peu en relation avec le théâtre. Les artistes de ce théâtre se considèrent comme des

praticiens qui associent leur engagement artistique à un engagement social visant à démocratiser la culture. Les spectateurs sont interpellés à devenir des acteurs qui expriment leur propre point de vue à travers des jeux dramatiques interactifs. Cette participation au drame sur scène a pour effet de dédramatiser les situations, d'opérer une distanciation et de donner du pouvoir aux gens sur les situations auxquelles ils sont confrontés.

Ce type de trajectoire théâtrale, qui s'inscrit encore dans une perspective révolutionnaire, subit ce que Caune appelle « les illusions perdues de la médiation théâtrale ». On s'accapare alors les acquis du théâtre révolutionnaire et contestataire en reportant ses méthodes d'enquête, de création collective et de témoignage qui devaient conduire à la prise de conscience du spectateur. Ainsi, certaines expériences du théâtre d'intervention s'orientent non seulement vers une prise de conscience mais, plus encore, vers une prise de position et vers une action responsable du citoyen ordinaire. Il s'agit alors de réveiller et de rendre visible le sentiment d'appartenance à une même société, voire à une même entreprise humaine dont chacun demeure coauteur.

Dans une perspective similaire, Angèle Séguin convie le lecteur à une rencontre avec un théâtre qui se veut à la fois rassembleur et vecteur de changement social. À travers le processus de création de la pièce, *Les lanternes oubliées ou Allégorie d'une planète en quête de lumière*, Séguin montre comment l'événement artistique peut initier un processus de médiation et de relation entre le théâtre et la communauté. Le tissage des liens entre des personnes, des lieux et des univers différents s'actualise à chaque étape d'une quête de sens partagée par l'auteure avec les gens rencontrés au cours de la recherche, les personnages, les créateurs-concepteurs et le public transformé symboliquement en acteur par le port du tablier. La représentation théâtrale devient un lieu de convergence. Le théâtre est utilisé comme mise en réseau créateur d'alliances et de solidarités qui se poursuivent au-delà des représentations théâtrales. L'idéal poursuivi est d'être porteur de sens pour être porteur de changement et nous transformer en tant qu'humanité.

Mises en scène de la vie, les productions théâtrales se sont rapprochées de plus en plus de la réalité en sollicitant la participation

active des spectateurs. De même, dans les écoles, les projets parascolaires mettent en œuvre différents modes d'expression qui peuvent favoriser un rapprochement interculturel et l'éducation à la citoyenneté. Suzanne Talmon décrit l'exemple d'une école fortement multiethnique de la région de Montréal qui était confrontée à des relations conflictuelles entre groupes ethniques et entre groupe majoritaire et groupes minoritaires. La mise en œuvre d'une médiation culturelle par la création collective d'une comédie musicale a favorisé l'éclosion d'une collaboration et d'une confiance mutuelle à l'intérieur de l'école. L'apprentissage par projet, fondé sur le critère de la diversité, rejoint ici les principes de base de ce qu'Élizabeth Cohen (2002) appelle « la construction sociale de l'équité dans les groupes » selon son modèle de l'instruction complexe. La création artistique, a permis aux élèves du secondaire de « se mettre en scène » et d'éprouver la « reconnaissance d'un vécu commun qui unit ».

La perspective muséale a participé également à ce grand mouvement culturel médiateur. Dans les années 1970, « la médiation prioritaire n'est plus la relation entre l'art et le public mais le rapport avec une population concrète. L'art est alors présenté comme un facteur de transformation sociale et le langage artistique comme une possibilité de médiation entre les individus » (Caune, 1999 : 36). Nada Guzin Lukic s'interroge sur les modalités par lesquelles l'institution publique muséale peut réussir la transmission, la communication et l'interprétation du patrimoine dans un contexte interculturel où le patrimoine englobe les formes multiples de la diversité culturelle et sociale. En assumant un rôle de médiateur, d'une part entre les institutions et politiques culturelles et le citoyen et, d'autre part, entre des citoyens s'identifiant à des appartenances ou allégeances diverses, le musée catalyse des processus culturels selon plusieurs configurations possibles. Le processus de médiation culturelle s'inscrit dans des actions d'animation, de communication et de vulgarisation du patrimoine mobilisées par un projet social qui vise l'accessibilité du patrimoine pour tous. Le processus de médiation interculturelle se situe dans les espaces publics de rencontres plurielles dans lesquels le public hétérogène pose son regard à travers divers filtres culturels et articule ainsi des significations

différentes des objets. Ces interprétations divergentes sont-elles conciliables ? Est-ce souhaitable de les concilier ? Ne serait-ce pas là un abus de pouvoir ? On peut observer des cas de médiation politique par les musées, les uns occultant le patrimoine « autre » jusqu'à l'oubli et à la destruction, les autres procédant à une mise en relation des objets qui soulèvent la controverse montrant, sans commenter, les divergences singulières qui peuvent être transcendées par une large appartenance commune. Nada Guzin propose une médiation de controverse par la médiation esthétique. Cette stratégie muséale qui vise à affirmer la neutralité du musée et l'objectivité scientifique en présentant les objets sans contextualisation peut, semble-t-il, jouer un rôle de conciliation décisif dans une période de transition. Le musée appuie la création d'une mémoire collective par la médiation du patrimoine. Nous retiendrons cependant les interrogations de Caune (1999 : 61-62) : « la démocratisation culturelle poursuivie par la simple diffusion des œuvres artistiques » ou autres œuvres du patrimoine ne suffit pas à créer les conditions d'une écoute ; la « fracture [...] qui sépare la parole de l'écoute » s'accroît, « l'absence des relations entre les paroles des sujets ne fait qu'accroître la fracture sociale ».

Si la quête aux médiations est à la fois si intense et si nébuleuse, c'est que le risque de la non médiation et de l'indifférenciation est omniprésent. La sphère politique et la sphère privée s'imbriquent, l'action politique et la quête de réalisation personnelle se rejoignent. L'interaction, sinon l'interchangeabilité entre le destinataire, le destinataire et les messages brouillent les pistes. Les changements de paradigme de pratique journalistique de même que le foisonnement des sites interactifs en fournissent plusieurs exemples.

Jean Charron avance l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau paradigme journalistique par lequel sont redéfinies les modalités d'exercice de la fonction de médiation dans l'espace public et une nouvelle pratique de médiation dans la sphère politique. Le journalisme d'aujourd'hui se dissocie des principes sur lesquels était fondé le journalisme d'information. L'idéal d'un espace public universel et démocratique s'effrite. Les médias se spécialisent et les contenus répondent à des intérêts personnels ou professionnels de publics

ciblés et circonscrits. Les entreprises médiatiques doivent assurer leur succès commercial en adoptant une approche plus agressive en publicité et en flattant les goûts et les intérêts des consommateurs. La préoccupation de se démarquer de ses concurrents se traduit par un style plus personnel, singulier et subjectif. Le journaliste s'affirme comme sujet pensant qui communit à la vision du monde de son public, les deux appartenant au même univers culturel.

Le phénomène qu'observe Jean Charron rejoint ce que Caune décrit de « l'État séducteur » qui a développé « une approche marketing orientée vers des publics segmentés et ciblés », qui serait le propre des années 1980. Selon Caune,

l'action culturelle publique, comme bien d'autres, s'est organisée autour de la représentation et de la spectacularisation : elle a utilisé dans sa stratégie d'image et de conquête des publics ce modèle de visibilité, de persuasion et d'adhésion. Tout naturellement, pourrait-on dire, ou plus précisément, dans cette logique, elle a développé une approche marketing orientée vers des publics segmentés et ciblés » (Caune, 1999 : 30).

Ainsi le journalisme se rapproche de ce citoyen singulier type et par sa propre singularité et expression de son individualité et de son émotivité donne l'illusion de la proximité et du témoignage direct. Poursuivant l'objectif de la valorisation de l'ego, de la popularité et des cotes d'écoute (le succès commercial devient une norme journalistique), le journaliste se fait miroir dans lequel toute personne singulière – et non plus citoyen – peut admirer son image sans égards pour les différences réelles. Ce miroir narcissique peut-il encore être appelé médiation ou ne sommes-nous pas devant l'inverse de la médiation, l'illusion de l'immédiateté, l'indifférenciation par fusion, confusion, immersion de l'un en l'autre ?

Une autre tentation de la société de l'informatique est de croire que les inégalités culturelles disparaîtraient de notre société de communication de masse par un libre accès aux produits culturels et aux œuvres diverses grâce à la télévision, aux cédéroms et aux autoroutes de l'information. Comme Caune le rappelle,

[l]es nouveaux médias proposés par les technologies de l'information et de la communication ne sont pas, en eux-mêmes, les moyens d'accès à la démocratie culturelle, pas plus qu'ils ne conduisent mécaniquement à la production d'une nouvelle culture (Caune, 1999 : 59).

Il n'en reste pas moins que les nouvelles technologies d'information et de communication Internet offrent de véritables possibilités de création d'espaces de médiations. Elles peuvent constituer un outil de communication culturelle entre les personnes et les groupes et favoriser des échanges culturels diversifiés entre les individus d'une même communauté et entre les individus de différents pays. Amel Aloui tente de répondre à certaines questions. Que résulte-t-il de la rencontre des œuvres et de la technologie? Que résulte-t-il de la rencontre entre les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) et le récit comme vecteur d'identité? Voit-on apparaître de nouvelles pratiques d'écriture et de lecture du récit? Quels sont les rapports entre les supports de médiatisation mis en œuvre dans une société et les récits qui y circulent? Afin de répondre à ces questions, Amel Aloui analyse le récit instauré entre un téléroman et un site Internet interactif qui invite les spectateurs du téléroman à devenir des coauteurs virtuels de l'action en cours. Elle avance l'hypothèse d'une nouvelle forme de récit téléromanesque alimenté par les internautes.

La médiation du social émerge d'une relation dialectique nouvelle entre la technique, le culturel et le social. Les résultats, en tant que produits culturels, peuvent être nouveaux, mais l'innovation puise dans ce nouvel espace offert aux spectateurs, c'est le processus de création et de réception des produits culturels qui crée un pacte nouveau entre auteurs et récepteurs ou qui entretient peut-être l'illusion de ce pacte. On se retrouve dans un « imaginaire de l'Internet » où les idéologies et les utopies jouent un rôle décisif dans la mobilisation et la motivation des internautes (Flichy, 2001).

STRATÉGIES DE MÉDIATION

Des politiques et des conceptions institutionnelles de la médiation, ainsi que d'une gamme variée d'expressions culturelles et artistiques, se dégagent différents modèles de stratégies de médiation. Ainsi la diversité culturelle des sociétés ouvertes à l'immigration et au brassage des populations conduit à se questionner sur les interventions sociales à entreprendre afin d'assurer la cohésion sociale, de créer de nouvelles relations entre les parties en

présence, de promouvoir l'égalité des chances et de favoriser la participation citoyenne de chacun à la société. Des approches de médiation interculturelle se sont développées de manière différenciée selon les contextes social et politique qui les ont engendrées. En France et en Belgique, la médiation interculturelle s'est développée à travers deux courants principaux, et antagonistes sous plusieurs aspects. D'une part, la formation de médiateurs dispensée par les maisons de médiation qui proclament une distinction nette entre médiation et négociation (Six, 1990, 1995 ; Guillaume-Hoffnung, 1995). D'autre part, l'approche locale et territoriale qui a émergé en continuité avec le travail social de proximité et qui attribue le rôle de médiateur à des personnes immigrantes et des « femmes relais » (Cohen-Émerique : 1993, 1997) ; dans cette tendance, l'orientation est axée sur la négociation et le compromis plutôt que sur l'innovation. Au Québec, l'orientation est plus axée sur un processus de transformation de normes, de création de nouvelles relations entre les parties en présence. L'intention est de favoriser la communication, l'interconnaissance et l'adaptation mutuelle entre les institutions québécoises, les communautés ethnoculturelles et les professionnels des milieux d'intervention auprès des personnes immigrantes et réfugiées. Les démarches de médiation citoyenne interculturelle, présentées par Lucille Guilbert et menées à Québec en collaboration avec des professionnels de l'intervention et des immigrants provenant de Bosnie et Herzégovine, d'Afghanistan et du Kosovo, mettent l'accent prioritaire sur la différence des institutions et des cultures organisationnelles plutôt que de se limiter à des différences de cultures ethniques. Elles révèlent également la prédominance du besoin de reconnaissance et de la dynamique familiale au cours du processus d'adaptation.

Cet approvisionnement des uns et des autres se fait efficacement par la participation à des réseaux. Vincent Lemieux montre que les réseaux sociaux sont des instruments tout à fait appropriés pour jeter des ponts d'un cercle d'acteurs à l'autre et pour construire un sentiment d'appartenance à une collectivité. Les réseaux sont des instruments tout à fait appropriés aux processus de médiation et de communication de la culture. À travers les réseaux sociaux se transmettent de l'information, des valeurs et des normes culturelles. Par

ce processus de mise en commun d'une information et de valeurs entre deux ou plusieurs acteurs, les réseaux sociaux deviennent des endroits où peut se produire une médiation.

*

* *

En somme, cet ouvrage ouvre sur un laboratoire d'observation de la complexité du social et de la diversité humaine et de la quête de sens qui les traverse. Par ses institutions, par ses expressions culturelles, la francophonie internationale peut offrir des espaces de médiation créatrice où la vie de relations des sociétés humaines sans cesse se renouvelle.

Lucille Guilbert



Références

- Briant, Vincent de, et Yves Palau (1999), *La médiation. Définition, pratiques et perspectives*, Paris, Nathan.
- Caune, Jean (1999), *Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (coll. Communication, médias et sociétés. La culture en action, 2).
- Cohen, Elizabeth (2002), « La construction sociale de l'équité dans les classes », dans Fernand Ouellet et Elizabeth Cohen, *Les défis du pluralisme en éducation. Essais sur la formation interculturelle*, Sainte-Foy et Paris, PUL et L'Harmattan, p. 141-162.
- Cohen-Émerique, Margalit (1993), « La nature de la médiation assumée par les femmes relais », *Accueillir* (novembre-décembre), p. 1-6.
- Cohen-Émerique, Margalit (1997), « La négociation-médiation, phase essentielle dans l'intégration des migrants », *Hommes et migrations*, 1208 (juillet-août), p. 6-23.
- Commissariat aux langues officielles (2001), *Bilan national des services au public en français et en anglais*, Canada, Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux.
- Demorgon, Jacques (2002), *L'histoire interculturelle des sociétés*, 2^e éd. Rev. et aug. d'une postface : une information monde, Paris, Anthropos (coll. Exploration interculturelle et science sociale).
- Flichy, Patrice (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.
- Fortin, Andrée (dir.) (2000), *Produire la culture, produire l'identité ?*, Québec, PUL (coll. Culture française d'Amérique).
- Giddens, Anthony (1991), *Modernity and Self-Identity : Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford Calif., Stanford University Press.
- Guilbert, Lucille (1998), « Pluralisme et cultures organisationnelles », *Collectif interculturel*, IV, 1, p. 41-58.
- Guilbert, Lucille (2001), *Langue de travail au sein de la fonction publique fédérale et médiation créatrice. Recherche ayant trait à la pertinence et à la faisabilité d'appliquer un modèle de médiation citoyenne interculturelle*, Rapport soumis au Commissariat aux langues officielles.
- Guillaume-Hofnung, Michèle (1995), *La médiation*, Paris, PUF (coll. Que sais-je? 2930).
- Hébert, Yvonne (2000), « Espaces et associations identitaires chez des jeunes immigrants dans l'Ouest canadien : quelques données à la requête d'une analyse profonde », conférence donnée à la CEFAN, Université Laval, 5 octobre.

Jewsiewicki, Bogumil (1996), « Les objets de mémoire ou les wampums chrétiens : Québec, Pologne, Zaïre », dans Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau (dir.), *L'histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*, Paris, L'Harmattan, p. 179-204.

Lamizet, Bernard (1999), *La médiation culturelle*, Paris, L'Harmattan (coll. Communication et civilisation).

Laville, Jean-Louis (1997), « Un nouveau contrat social », *Possibles*, 2, 2, p. 106-114.

Moser-Verrey, Monique (dir.) (2002), *Les cultures du monde au miroir de l'Amérique française*, Québec, PUL (coll. Culture française d'Amérique).

Muller, Pierre (1994), *Les politiques publiques*, Paris, PUF.

Roy, Jean-Louis (1995), *Mondialisation développement et culture, La médiation francophone*, Montréal, HMH.

Schein, Edgar H. (1991), « Plaidoyer pour une conscience renouvelée de ce qu'est la culture organisationnelle », dans Roger Tessier et Yvan Tellier, *Changement planifié et développement des organisations*, vol. 4. *Pouvoirs et cultures organisationnels*, Sillery, PUQ, p. 175-195.

Six, Jean-François (1990), *Le temps des médiateurs*, Paris, Seuil.

Six, Jean-François (1995), *Dynamique de la médiation*, Paris, Desclée de Brouwer (coll. Culture de paix).

Thévenet, Maurice (1992), « Culture d'entreprise », *Revue française de gestion*, p. 419-446.